



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
PROCES VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 novembre 2013**

L'an deux mille treize, le 28 novembre à 18 H, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,
Mme RIVIERE, GRENON DOUBLET, GAILLARD, MAYAU Vice-présidents,
Mmes, BOURSIQUOT, SIGNAT, MILLERAND, BETIZEAU, Ms BUREAU, MOREAU,
RAGEAU, GANDAUBER, MACAUD, POCH, GRELAUD, GAILLOT, LUTARD,
DRUGEON, ROULIN, MAJEAU, FRANÇOIS, LOUVET, AUBERT, GRADAIVE,
LOURDE, BERNARD, CHOTARD, MICHAUD R., LE POULIQUEN, RAFFE.

Excusés : M. MACHEFERT (représenté par M Thierry DOUBLET), MICHAUD J.,
BACHEREAU, AUBERT,

Absente : Mme TURGNE

Date de la convocation : 15 novembre 2013.

Présents : 34

Secrétaire de séance : Madame Monique RIVIERE.

Avant d'ouvrir ce Conseil Communautaire, Monsieur le Président accueille Madame Sophie PIGNOL, Directrice de l'antenne CAF à Saintes, et Monsieur Christian LAGUERRE pour une présentation du bilan de la Fête de l'Enfance qui s'est déroulée le 25 mai 2013 au sein de la Maison de l'Enfance.

Après un échange avec les élus, Monsieur le Président les remercie pour cette présentation et ouvre la séance du Conseil Communautaire.

APPROBATION DU PV DU 3 OCTOBRE 2013.

Adopté à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE ZAC DE BEURLAY.

Monsieur le Président après avoir rappelé que la création de ce budget a été validée lors du conseil communautaire du 3 octobre 2013 informe les membres du Conseil qu'à la demande du Receveur Communautaire, il convient de préciser que la déclaration de TVA sera sur une périodicité mensuelle.

Adopté à l'unanimité

BP 23 Place Eugène Bézier
17250 SAINT PORCHAIRE

MARCHE PUBLIC DES DECHETS MENAGERS.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que la Commission d'Appel d'Offres concernant le marché dédié au traitement des déchets ménagers issus de la collecte sélective et des déchèteries s'est réuni les 23 octobre et 25 novembre 2013.

Il demande à Marcel GINOUX de présenter les conclusions de cette commission.

Lot 1 : Traitement et transport des déchets ultimes issus de la collecte sélective des déchets ménagers. Départ : Déchèterie de Plassay

3 propositions ont été déposées par VEOLIA, SITA et la SEML du Melusayen.

Offre retenue : SITA SUD-OUEST sur la base de 109,14 € TTC la Tonne

Lot 2 : Transport, traitement et tri des emballages issus de la collecte sélective des déchets ménagers :

Seule offre déposée : SITA SUD-OUEST sur la base de 330,63 € TTC la Tonne

Lot 3 : Traitement des papiers et cartons issus de la collecte sélective des déchets ménagers :

Seule offre déposée : SITA SUD-OUEST sur la base de :

- ✓ 48,15 € TTC la Tonne pour les JRM
- ✓ 32,10 € TTC la tonne pour les cartons

Lot 4 : Traitement des déchets issus des déchèteries :

Seule offre déposée : SITA SUD-OUEST sur la base de :

- ✓ Déchets verts : 25,68 € TTC la Tonne
- ✓ Déchets Industriels Banals : 109,14 € TTC la Tonne (TGAP 2014 intégrée)
- ✓ Bois : 51,36 € TTC la Tonne
- ✓ JRM en vrac : Prix de rachat : 100,04 € la Tonne (TVA auto liquidée)

Lot 5 : Enlèvement, transport et traitement de l'amiante issue de la déchèterie de Trizay :

Seule offre déposée : SITA SUD-OUEST sur la base de 294,25 € TTC la Tonne intégrant la mise à disposition du contenant

Lot 6 : Transport des déchets issus des déchèteries de Plassay et Trizay :

Seule offre déposée : SITA SUD-OUEST sur la base de :

1. Déchèterie de PLASSAY :

- ✓ DIB, déchets verts, cartons : 111,54 € TTC du Km pour 1 benne
- ✓ DIB, déchets verts, cartons : 176,55 € TTC du Km pour 2 bennes
- ✓ Evacuation de 2 PAV JRM : 208,65 € TTC la prestation
- ✓ Evacuation du gravât sur Trizay : 110,21 € TTC la prestation
- ✓ Bois : 89,50 € TTC du Km pour 1 benne
- ✓ Bois : 127,50 € TTC du Km pour 2 bennes

2. Déchèterie de TRIZAY :

- ✓ DIB, déchets verts, cartons : 111,53 € TTC du Km pour 1 benne
- ✓ DIB, déchets verts, cartons : 178,03 € TTC du Km pour 2 bennes
- ✓ Evacuation de 2 PAV JRM : 208,65 € TTC la prestation
- ✓ Bois : 89,64 € TTC du Km pour 1 benne
- ✓ Bois : 127,68 € TTC du Km pour 2 bennes

Lot 7 : Enlèvement, transport et traitement de la ferraille issue des 2 déchèteries avec fourniture d'une benne à toit hydraulique par déchèterie :

2 offres ont été déposées par DECONS S.A. et SITA.

Offre retenue : SITA SUD-OUEST sur la base de :

1. Déchèterie de Plassay :
 - ✓ Prestation : 70,30 € TTC la Tonne
 - ✓ Prix rachat N-1 : 170 € la Tonne (TVA auto liquidée)
 - ✓ Prix rachat plancher : 130 € la Tonne (TVA auto liquidée)
2. Déchèterie de Plassay :
 - ✓ Prestation : 88,49 € TTC la Tonne
 - ✓ Prix rachat N-1 : 170 € la Tonne (TVA auto liquidée)
 - ✓ Prix rachat plancher : 130 € la Tonne (TVA auto liquidée)

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Président est habilité à signer toutes les pièces du marché et à notifier le marché.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Monsieur le Président propose d'attribuer les subventions suivantes :

SOLCANPO : 310 €
Les P'tites Coccinelles : 60 000 €
Les P'tits Cœurs de Saintonge ALSH : 25 000 €
Les P'tits Cœurs de Saintonge, SEC'J : 8 450 €
Association. ALSH Les Frimousses Corne Royal : 1 986 €

Adopté à l'unanimité.

OUVERTURES DE CREDITS.

Monsieur le Président soumet ces ouvertures de crédit à l'approbation des membres du Conseil communautaire.

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES Investissement			RECETTES Investissement		
1068	Intégration MO Logt La Poste Beurlay	129 735.53	458278	Intégration MO Logt La Poste Beurlay	129 735.53
2182-22	Achat tracteur occasion	7 000.00			
2317-57	Voirie Sainte Gemme	6 500.00			
4581-76	Trx MO Stade Port Envaux	4 500.00			
4581-78	MO Logt La Poste Beurlay	-18 000.00			
TOTAL		129 735.53	TOTAL		129 735.53

DEPENSES Fonctionnement			RECETTES Fonctionnement		
6232	Spectacles écoles	5 000.00	74758	Subvention spectacles Pays Saintonge	4 000.00
6247	Transports spectacles écoles	1 800.00	6419	Remboursement emploi avenir	7 000.00
73923	Brigades vertes	2 585.00	7323	FNGIR	2 585.00
62878	Brigades vertes	4 000.00			
60633	Fournitures voirie communes	50 000.00			
61523	Travaux entretien voirie communes	- 50 000.00			
6288	Mise à disposition personnel voirie com	37 000.00			
64111	rémunérations	-7 000.00			
64162	Emploi avenir	5 000.00			
6453	Caisse retraite	2 000.00			
6574	Subvention association	42 000.00			
678	Autres charges exceptionnelles	-78 800.00			
	TOTAL	13 585.00		TOTAL	13 585.00

BUDGET O M

DEPENSES Fonctionnement			RECETTES Fonctionnement		
6411	Rémunérations	7 000.0 0			
6453	Caisse de retraite	6 000.0 0			
6288	Autres personnel extérieur	13 000. 0			
	TOTAL	0.00		TOTAL	

Adopté à l'unanimité

ACQUISITION D'UN TRACTEUR.

Afin d'optimiser le matériel (les 2 broyeurs de branches, faucheuse, lamier, godet, balayeuse Monsieur le Président propose l'acquisition d'un deuxième tracteur. Suite à la visite de Gérard GAILLARD et Jean-Paul GAILLOT aux Ets JOURNALEAU à St Sulpice d'Arnoult, nous vous proposons de valider leur devis sur l'acquisition d'un tracteur d'occasion pour un montant de 7 000 €.

Adopté à l'unanimité

PARTICIPATION A LA CAMPAGNE DE DEMOUSTICATION.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que comme chaque année, le Conseil Général nous a adressé une demande de participation à la campagne de démoüstication confiée à l'Entente Interdépartementale pour la Démoüstication du littoral, en application de la loi n° 64-1246 du 16 décembre 1964 modifiée.

Pour 2012, la part nous revenant s'élève à 2 227,25 Euros.

Adopté à l'unanimité

EMPRUNT ACQUISITION DES BENNES O.M.

Monsieur le Président présente la consultation auprès des banques organisée pour la souscription d'un emprunt sur 5 ans de 240 000 Euros dédiée à l'acquisition des 2 nouvelles bennes de collecte pour les ordures ménagères. Montant HT : 307 520 € soit TTC : 367 793 732 €.

Etablissement	Taux Annuel fixe	Frais de dossier	Annuité
Caisse d'Epargne	2,42 %	250 €	51 540,34
Crédit Agricole	2,62 %	360 €	51 837,83
Crédit Mutuel	2,62 %	480 €	51 837,83

Il est proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne

Adopté à l'unanimité

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS 2014.

Monsieur le Président commente le tableau des attributions de compensations pour 2014 joint en annexe du dossier de chaque membre du conseil communautaire. Sa validation nécessite l'approbation des membres du conseil communautaire.

Adopté à l'unanimité

ADMISSIONS EN NON VALEURS.

L'état annuel transmis par Monsieur le Receveur Communautaire est joint en annexe du dossier de chaque membre du conseil communautaire. Le montant de ces admissions en non-valeurs, d'une côte devenue irrécouvrable, s'élève à 7 999 ,08 Euros. Sa validation nécessite l'approbation des membres du Conseil Communautaire.

Adopté à l'unanimité

11. QUESTIONS DIVERSES.

Vœux de la CDC. La cérémonie est fixée au vendredi 10 janvier 2014 à 18 H à la salle des fêtes de Saint Porchaire.

☐ Intégration dans notre patrimoine de l'ordinateur du RAM suite à la dissolution de la CDC de Seudre et Arnoult. A la demande du Receveur Communautaire de Saujon, nous devons délibérer sur l'intégration de cet ordinateur, propriété de l'ex Communauté de Communes des Bassins de Seudre et Arnoult pour un montant de 910,55 €

Adopté à l'unanimité

☐ Vente de 2 bennes ordures ménagères. Nous avons négocié le rachat de 2 bennes ordures ménagères auprès de la société SITA pour un montant global de 40 000 €. Cette transaction est donc soumise à votre approbation.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20 H.

Fait à Saint Porchaire, le 13 janvier 2014.

Le Président,

Sylvain BARREAUD